

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-72_2025-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation
22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Partenaires financiers
N°72/2025

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Présents

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

Absents

Considérant les différentes prestations versées par la CAF du Jura dans le cadre des structures petite enfance, enfance et jeunesse : ALSH, secteur jeunes, micro-crèche, RPE et LAEP,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer avec la CAF du Jura et tout autre organisme les conventions et avenants de financement et tout autre document en lien avec les aides accordées au fonctionnement et à l'investissement de ces structures et actions en direction des adolescents,
- Autorise le Président à solliciter les subventions complémentaires et signer les conventions qui s'y rattachent.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

